



## Commission Femmes et Physique,

### Réussir la parité en Optique

#### Préambule :

Bien que le « plafond de verre » soit bien identifié dans toutes les branches de métiers, son effet est particulièrement marqué dans les disciplines réputées difficiles et abstraites comme la physique.

Plusieurs facteurs en sont à l'origine :

- Dans des cultures organisationnelles masculines, des stéréotypes tenaces perdurent quant aux rôles, aux comportements et aux postes qui conviennent aux femmes.
- Des processus d'évolution de carrière fondés sur des schémas masculins incluent des normes d'âge et des exigences de disponibilité entraînant de longs horaires de travail, ce qui défavorise les femmes perçues comme moins disponibles et moins mobiles.

Parce qu'il est indéniable que les femmes représentent un potentiel de talents équivalent à celui des hommes, il est important que les institutions du secteur académique, comme les entreprises du secteur privé, puissent attirer, promouvoir et retenir celles-ci. Ceci est d'autant plus vrai dans la filière technologique, où la proportion de femmes est traditionnellement moins élevée que dans d'autres filières, notamment au niveau des fonctions d'expert. La société souffre en effet d'une désaffection des jeunes filles pour les filières scientifiques. Alors que l'égalité des droits des femmes est désormais reconnue, les taux de recrutement aux différents échelons ainsi que les inégalités salariales témoignent encore de l'écart qui demeure entre les principes et les faits.

#### Missions

La Commission a pour mission d'attirer, d'encourager et promouvoir les femmes dans les métiers de l'optique. Concrètement, ceci consiste à :

- Augmenter la visibilité des femmes en optique : articles, dossiers, éditions spéciales dans la Revue Photonique à l'image de l'Édition spéciale « Reflets de la Physique » en 2014 – pages Wikipédia sur des opticiennes – proposition de femmes aux différents prix scientifiques – création d'une base de données de conférencières etc...
- Sensibiliser les organisateurs d'événements scientifiques sur la nécessité d'augmenter la proportion des femmes invitées et oratrices au sein de ces manifestations et les inciter à veiller à ce que la proportion de femmes « visibles » soit au moins égale à la proportion de femmes dans la discipline.



- Conseiller ses membres femmes pour gérer au mieux leur carrière : offre de mentorat pour proposer aux femmes un interlocuteur ou une interlocutrice pour les guider au moment de leurs candidatures, évaluations et reprises d'activité, après un congé maternité ou maladie, par exemple.
- Favoriser les échanges informels entre ses membres sur le sujet de l'égalité hommes-femmes, pour plus de mixité dans les métiers de l'optique et attirer plus de jeunes femmes vers ses filières.
- Continuer de sensibiliser les organismes sur l'intérêt d'augmenter la proportion des femmes au sein des instances de décision, conseils et comités, selon les lois en vigueur.
- Motiver des femmes à se proposer aux élections pour des instances représentatives et à accepter des missions de représentation lorsqu'elles sont sollicitées.
- Sensibiliser les différentes instances aux choix de leurs critères de sélection et aux biais qui jouent en défaveur des femmes, à l'intérêt de prendre en compte les activités comme les travaux de vulgarisation de la science ou les actions au service de la collectivité – souvent prises en charge plus largement par les femmes au cours de leur carrière.
- Représenter la SFO auprès des commissions des sociétés savantes sœurs qui partagent les mêmes missions (EOS, OSA, SPIE...)

## Fonctionnement

Sont membres de la Commission, les membres de la SFO, femmes ou hommes, qui en font la demande.

La Commission est animée par une équipe construite sur le modèle SFO : Président(e), Président(e) entrant(e) et Président(e) sortant(e). Le/la président(e) entrant(e) occupe les fonctions de secrétariat. Le/la président(e) sortant(e) joue un rôle de conseil et prend en charge le cas échéant une mission particulière proposée par le/la président(e). Chaque mandat a une durée prévue de 2 ans et le choix du ou de la présidente entrant(e) est fait après appel à propositions et consultation des membres du club.

Pour assurer le démarrage de cette Commission naissante, pendant les 2 premières années, la direction sera conjointement assurée par Caroline Champenois (CNRS-AMU) et Marie Géléoc (CEA). Ces co-présidentes animent la commission SFO et assurent la cohérence et/ou la complémentarité de ses actions avec celles de la commission SFP.

La Commission se réunit annuellement et organise plusieurs réunions en vidéoconférence tout au long de l'année. Quelques personnes mandatées par ses soins participent à la réunion annuelle de la commission Femmes et Physique de la SFP pour y relayer ses actions.

Une liste de diffusion élargie permet de se tenir au courant de l'actualité et des actions menées.



## Activités

Les membres de la Commission agissent directement sur le terrain (laboratoires académiques, entreprises, PME, CNRS, Universités, Instituts nationaux, Grandes Écoles) pour favoriser la mixité, en s'appuyant sur leur propre réseau, avec des objectifs communs :

- La Commission relaye les actions de la commission Femmes et Physique de la SFP au sein de la SFO.
- Partage de bonnes pratiques d'entreprises/organismes qui ont déjà un réseau actif de femmes
- Recensement et diffusion de l'information dans les domaines concernant la Commission
- Organisation de colloques lors du congrès général de la SFO

## Ressources

La Commission ne jouit pas de la responsabilité morale. Les moyens financiers liés à ses activités sont gérés par la SFO qui en assume la responsabilité comptable. En contrepartie, le budget d'un événement organisé par la Commission doit respecter les règles générales d'équilibre définies par la SFO en Assemblée Générale et être approuvé par son Trésorier. Ce budget prévisionnel doit être autofinancé sur une base d'évaluation réaliste du nombre des participants et du montant des subventions.

## Contacts

Caroline Champenois, CNRS-Aix-Marseille-Université, tel 04 91 28 89 21

[caroline.champenois@univ-amu.fr](mailto:caroline.champenois@univ-amu.fr)

Marie Géléoc, CEA Paris-Saclay, tel 01 69 08 63 75

[marie.geleoc@cea.fr](mailto:marie.geleoc@cea.fr)